

PHILLIPS & TEMRO ETHER CYLINDER

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) DORS Canada / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique	Mélange
N° CAS	Mélange
Nom Commercial	PHILLIPS & TEMRO 8200327,8201277
Code du produit.	10-500707, 10-500708

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Fluide de démarrage
Utilisations Déconseillées	Aucun

Identification de la société	Spray Products Corporation P.O. Box 737 Norristown, PA 19404
------------------------------	--

Téléphone	(610) 277-1010
Fax	(610) 277-4390
Email (personne compétente)	sds@sprayproducts.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	Transport d'urgence: CHEMTREC 24 hr. 1-800-424-9300 / 1 (703) 527-3887 (Collect calls accepted)
----------------	---

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR/WHIMIS 2015/GHS Classification

Flam. Gas 1; Gaz liquéfié; Skin Irrit. 2; Carc. 2; Repr. 2; STOT SE 3

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger



DANGER

Mention(s) d'Avertissement

Mention(s) de Danger

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Susceptible de provoquer le cancer.

Susceptible de nuire au fœtus.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mention(s) de Mise en Garde

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

PHILLIPS & TEMRO ETHER CYLINDER

Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Autres dangers

Toxique pour la vie aquatique. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt. *	N° CAS	Classification des dangers
Diethyl Ether	55 - 65	60-29-7	Flam. Liq. 1; H224 Acute Tox. 4; H302 STOT SE 3; H336
Naptha (petroleum) hydrotreated light	20 - 30	64742-49-0	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Asp. Tox. 1; H304 STOT SE 3; H336 Aquatic Acute 2; H401 Aquatic Chronic 2; H11
Carbon Dioxide	10 - 15	124-38-9	Gaz comprimé dissous; H280
Ethanol	<5	64-17-5	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319
Chloroethane	< 2	75-00-3	Flam. Gas 1; H220 Carc. 2; H351
Petroleum Distillate	< 1	Mixture	Asp. Tox. 1; H304
Toluene	< 0.5	108-88-3	Flam. Liq. 2; H225 Repr. 2; H361 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Asp. Tox. 1; H304 STOT SE 3; H336 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 2; H401 Aquatic Chronic 3; H412

Autres informations – Aucun

* Le pourcentage exact est le secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la victime hors de la zone contaminée. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

Contact avec la Peau

En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

PHILLIPS & TEMRO ETHER CYLINDER

Ingestion

Ne pas faire vomir. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinction Appropriés

Fuite de gaz inflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

-Moyens d'extinction à Proscrire

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer les sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Recueillir le produit répandu. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.

Référence à d'autres sections

Aucun

Autres informations

Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Utiliser le produit dans un endroit bien aéré seulement.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

-Matières incompatibles

Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fluide de démarrage

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail

PHILLIPS & TEMRO ETHER CYLINDER

SUBSTANCE.	N° CAS	(8 h TWA)		(VLE)		Remarque:
		OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	
Alkanes (C5-C6)	-----	400 ppm**	1500 mg/m ³	500 ppm**	-----	**n-heptane
Diethyl ether	60-29-7	400 ppm	400 ppm	500 ppm	500 ppm	-----
Chloroethane	75-00-3	100 ppm	100 ppm*	-----	-----	*A3
Carbon dioxide	124-38-9	5000 ppm	5000 ppm	30,000 ppm	30,000 ppm	-----
Toluene	108-88-3	50 ppm	20 ppm	-----	-----	*10-min. Ceiling

#Assure minimum oxygen content of work atmosphere. *A3 = Confirmé de cancérogénicité chez les animaux avec pertinence inconnu aux humains.

Méthode de surveillance recommandée

NIOSH 1500 (hydrocarbons, B.P. 36 - 126 °C); NIOSH 1610 (Ethyl ether); NIOSH 2519 (Ethyl chloride); NIOSH 1501 (Aromatic hydrocarbons)

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace afin d'être en conformité avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection (lunettes, masque facial ou lunettes de sécurité).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)



Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Protection respiratoire



Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Thermal hazards

Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.

Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Gaz sous pression

Couleur.

Colorless

Odeur

Sweetish, Hydrocarbon-like

Seuil Olfactif (ppm)

Non disponible

pH

Non disponible

Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)

Non disponible

Point/intervalle d'ébullition [°C]:

34 - 35 (Diéthyléther)

Point d'Eclair (°C)

-45 (Diéthyléther)

Taux d'Evaporation

Non disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Extrêmement inflammable

Limites d'Explosivité

1.85% - 36.5% v/v (Diéthyléther)

Pression de Vapeur (Pascal)

7.16 x 10⁴ (Diéthyléther)

Densité de Vapeur (Air=1)

Non disponible

Masse volumique (g/ml)

Non disponible

Solubilité (Eau)

Non disponible

PHILLIPS & TEMRO ETHER CYLINDER

Solubilité (Autre)	Non disponible
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	175 (Diéthyléther)
Température de Décomposition (°C)	Non disponible
Viscosité Cinématique (cSt)	Non disponible
Propriétés explosives	Non disponibleNon Explosif.
Propriétés comburantes	Non disponible
Autres informations	Non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Non attribué.
Conditions à éviter	Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.
Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.
Produit(s) de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation, Contact avec la Peau, Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques

Diethyl Ether (CAS# 60-29-7):

Toxicité aiguë	Orale: LD50 = 1600 mg/kg-bw (rat) Cutanée: LD50 >20000 mg/kg-bw (rabbit) Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Irritation/Corrosivité	Non irritante to skin and eye.
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	Peu probable.
Cancérogénicité	Peu probable.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Mutagénicité	Peu probable.
Toxicity for reproduction	Peu probable.

Toluene (CAS#108-88-3):

Toxicité aiguë	Orale LD50 = 5580 mg/kg (rat) Cutanée LD50 >5000 mg/kg (lapin) Inhalation CL50 (4 heure(s)) 28.1 mg/l (rat) - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Irritation / Corrosivité	Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	Inhalation NOAEC = 1131 mg/m ³ (rat), 2 Année(s) - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: neuropsychological effects, auditory dysfunction and effects on colour vision.
Cancérogénicité	Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

PHILLIPS & TEMRO ETHER CYLINDER

Mutagénicité
Toxicité pour la reproduction

Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Susceptible de nuire au fœtus. NOAEC: 2.8 mg/liter (rat)

Chloroethane (CAS# 75-00-3)

Cancérogénicité

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Preuves claires chez la souris femelle	Non.	A3 - Confirmés de cancérogénicité chez les animaux	Non.	Oui.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

A court terme Non disponible.
À long terme Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	Transport maritime (IMDG)	Transports aérien (OACI/IATA)
numéro ONU,	1954	1954	1954
Désignation officielle de transport	Compressed gas, flammable, n.o.s. (contains diethyl ether and carbon dioxide)		
Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Ce produit a été classé conformément à la section 12 de la CPR et le FDS contient toutes les informations exigées par la CPR.

Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Date de préparation: January 17, 2017

Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans: SECTION 2:/ SECTION 3:

Mention(s) de Danger

- H220: Gaz extrêmement inflammable.
- H224: Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
- H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
- H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H302: Nocif en cas d'ingestion.
- H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

PHILLIPS & TEMRO ETHER CYLINDER

- H351: Susceptible de provoquer le cancer.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H401: Toxique pour la vie aquatique.
- H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.